

Confinement des allées Elevate

Détecteur de fumée



Aperçu du produit

Le capteur de fumée pour allée froide Elevate est conçu pour s'intégrer de manière transparente à l'hôte du contrôleur d'allée froide, fournissant une détection de fumée en temps réel pour une sécurité optimale dans les environnements critiques. Ce capteur active automatiquement les panneaux de toit Active Skylight et ouvre les portes avant motorisées en cas de détection de fumée, garantissant ainsi une réponse efficace et immédiate.

Précis et fiable, le capteur surveille en permanence les niveaux de fumée. Lorsque la concentration de fumée dépasse le seuil d'alarme prédéfini, il déclenche une alerte en émettant un signal de nœud sec vers le contrôleur via le module d'entrée. Le capteur est équipé d'un buzzer intégré qui génère un son à haut décibel pour notifier une alarme, améliorant à la fois la visibilité et le temps de réponse en cas d'urgence.

✓ Convient à divers environnements d'installation

✓ Favorise l'intégration avec le système de surveillance

✓ Favorise l'intégration avec le système de protection contre l'incendie

Spécifications des produits

Fonctionnalité	Valeurs
Alimentation électrique	DC24V
Contrôle	<4mA (24V)
Incendie	<30mA (24V)
Sortie	Sortie de contact sec de relais, sortie en circuit ouvert pendant la surveillance, sortie en court-circuit pendant l'alarme (l'utilisateur peut la régler lui-même)
Capacité des contacts de sortie	0.3A/60VAC, 1A/30VDC
Témoin lumineux	Voyant bicolore, vert pour l'état normal, rouge pour l'alarme incendie
Volume de l'alarme	>80dB (3m devant soi)
Température de fonctionnement	-10°C~+50°C
Humidité de travail	<95% (40 C, sans condensation)
Dimension globale	120mm × 39mm
Poids	Environ 110 g
Pas du trou d'installation	92mm
Coquille	ABS blanc

Normes de produits

Norme applicable	Description
Directive 2008/98/EC (WFD)	Directive-cadre sur les déchets — conforme. Mise en œuvre au Royaume-Uni par le Waste (England and Wales) Regulations 2011 (SI 2011 No. 988).
ECHA SCIP Database	Conforme ; le produit ne contient pas de SVHC (Substances extrêmement préoccupantes) telles que définies à l'article 33(1) de REACH. Les obligations de soumission sont respectées au titre de REACH UE et REACH Royaume-Uni.
Regulation (EU) 2019/1021 (POPs)	Règlement de l'UE relatif aux polluants organiques persistants (POP) — conforme. Pour la Grande-Bretagne, la conformité est alignée sur le Persistent Organic Pollutants (Amendment) (EU Exit) Regulations 2020 (SI 2020 No. 1355).
Directive 2011/65/EU (RoHS II)	Restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques — conforme. Applicable dans les États membres de l'UE.
Directive (EU) 2015/863 (RoHS III)	Directive modifiant la Directive 2011/65/UE afin d'ajouter quatre phtalates (DEHP, BBP, DBP, DIBP) à l'annexe II — conforme.
UK SI 2012 No. 3032	Règlement 2012 relatif à la restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (UK RoHS) — conforme pour la Grande-Bretagne. Droit de l'UE conservé, tel que modifié par le Product Safety and Metrology (Amendment etc.) (EU Exit) Regulations 2019.

Tableau des numéros de pièces

Numéro de pièce	Description
579-550-100	Détecteur de fumée pour allée froide Elevate